

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 6 avril 2023

Le Conseil d'école s'est tenu en présence de :

Représentants des parents d'élèves : Mmes Garonne, Graviou, Meunier-Turpin, Mulon, Olive, Richard

Enseignantes : Mmes Gille, Giraudier, Laneau, Michaux, Panneau, Péricard

ATSEM : Mmes Dauron, De Meulneir, Gil, Gimenez-Jurek, Rat, Rousseau

Municipalité : Mme Léger, Adjointe à la solidarité, l'action sociale, le lien générationnel et la citoyenneté

ALSH : Mme Porphire, directrice

Absentes excusées : Mmes Lambert, Rossignol, Vauxion, enseignantes, M. Lemaire, maire de la ville, Mme Prud'Homme, Adjointe aux affaires scolaires de la ville de Monnaie, Mme Cholat, Inspectrice de l'Education Nationale.

1. Adoption du procès verbal du conseil d'école du 8 novembre 2022

Vote du procès-verbal du dernier conseil d'école		
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
20	0	0

Le précédent procès-verbal (compte-rendu) du premier conseil d'école est adopté.

2. Vie de l'école

• Effectifs et personnel :

Les effectifs n'ont pas évolué depuis la rentrée de novembre, nous comptons toujours 172 élèves répartis sur 7 classes. Une nouvelle élève arrivera au retour des vacances de printemps en PS.

Les inscriptions de futurs PS ont commencé mi-janvier et nous avons pour le moment 55 inscrits officiels (3 vont s'ajouter sous peu). Il faut savoir que 59 élèves de GS quitteront l'école pour le CP, des inscriptions dans les autres niveaux sont également prévues, l'effectif de l'an prochain s'annonce plus chargé que celui de cette année. Mme Giraudier remercie Anita Porphire pour le temps pris pour la première étape des inscriptions (côté mairie) et Valérie Gourdet pour le temps pris à rechercher les informations sur les enfants Modéniens de 2020 à 2022.

Au niveau enseignant, Mme Rossignol est revenue de son congé maternité le lundi 27 mars, succédant au remplacement de Mme Bouffaré. Mme Bourgeaux complète tous les mardis et un lundi sur deux Mme Giraudier sur son temps consacré à la direction.

L'équipe est désormais stable jusqu'à la fin d'année scolaire.

Au niveau des ATSEM, nous avons toujours 6 ATSEM à ce jour. La 7^{ème} personne faisant fonction d'ATSEM embauchée pour la période 3 (rentrée de janvier aux vacances de février) n'a pas vu son contrat renouvelé. Mmes Giraudier et Michaux avaient choisi de garder Laurence à temps partiel sur les 2 classes, complétée par Christèle. Sans le 7^{ème} poste, la répartition reste identique, Laurence se trouve désormais sur 2 journées dans une classe et les 2 autres sur l'autre classe, le mercredi étant en alternance.

Actuellement, l'une des deux services civiques officiant sur l'école est affectée sur la classe de GS pour pallier à cette absence. Mary étant présente depuis octobre, elle a acquis des réflexes et postures professionnels certains. Elle est un soutien indéniable, complétant l'efficace Laurence mais cette situation n'est pas pérenne.

Questions des parents sur les ATSEM :

- *Qu'envisagez-vous pour l'année prochaine au niveau des ATSEM étant donné qu'il ne devrait pas y avoir de fermeture de classe ?*

Il n'y aura pas de création d'un 7^{ème} poste.

- Où en est le recrutement d'une personne pour remplacer Christèle qui avait été recrutée en janvier pour seconder l'ATSEM de grande section ?

Anita cherche toujours quelqu'un mais un recrutement en cours d'année est très compliqué.

Mme Olive demande ce qui se passerait en cas d'un arrêt de longue durée d'une ATSEM pour lequel il a été annoncé qu'un remplacement se ferait très rapidement ; Anita précise que nous serions dans la même problématique (par exemple, en ALSH, un animateur à temps plein est toujours recherché).

Mme Meunier-Turpin montre que les difficultés sont visibles au niveau des recrutements et Mme Gille explique que le problème est le même sur Tours, que si les recrutements futurs sont peu rémunérés, ce sera toujours la même situation.

- Est-il prévu de pérenniser ce poste ?

La service civique Mary souhaite se lancer dans un CAP petite enfance en alternance et postule pour faire ses heures de formation sur l'école. Elle serait la personne affectée à la 7^{ème} classe et serait payée en tant qu'apprentie par la mairie.

Mme Léger explique que les décisions sont prises en conseil municipal et que maintenant, ils essaient de trouver des solutions car ils se sont rendus compte que les enfants sont de plus en plus difficiles.

Deux AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) étaient nommées sur l'école pour accompagner deux élèves dans leur scolarité. Delphine est présente depuis septembre mais Nathalie nous a quittées aux vacances de Noël après avoir travaillé une période avec l'enfant dont elle avait la charge. Un troisième enfant a obtenu une notification MDHP lui permettant de bénéficier d'une AESH individualisée, mais à ce jour, ces deux derniers enfants ne sont toujours pas accompagnés.

Il faut savoir que l'école est inclusive depuis 2015 et s'évertue à accueillir les enfants en situation de handicap.

Mais sans l'aide humaine qui est nécessaire, cette inclusion peut se révéler difficile pour les enfants qui sont insuffisamment accompagnés dans leurs apprentissages.

Nous regrettons les manques de moyens humains liés au manque de crédits alloués pour financer le recrutement des AESH qui sont une aide précieuse pour les enfants.

Mme Giraudier évoque la nécessité d'envisager les moyens humains pour 2 enfants qui vont progressivement être amenés à passer la journée complète à l'école et pour lesquels une aide humaine est primordiale, y compris pendant la pause méridienne. Elle se renseignera pour savoir si un service civique (s'il est volontaire), peut être employé en complément par la Municipalité pour assurer cette fonction (un service civique est employé par l'Education Nationale le reste du temps).

En plus des enfants actuellement scolarisés, 2 futurs PS atteints de surdit  feront leur entr e en septembre. Nous sommes en attente de savoir si un accompagnement leur sera n cessaire.

Les membres du RASED interviennent pour r pondre   une difficult  passag re ou persistante. Ils proposent une aide gratuite, mise en place avec l'accord des parents, sur le temps scolaire et au sein de l' cole.

La psychologue scolaire est venue pour des observations et a apport  son expertise lors d' quipes  ducatives. La ma trese E commence, depuis une semaine, des bilans d'enfants que les enseignantes de GS lui ont signal s, ces enfants seront pris en petit groupe en derni re p riode si cela est possible afin de travailler sur certaines notions.

• Cr dits allou s par la Municipalit 

Une dotation de 1730  est allou e pour les sorties et activit s diverses pr vues cette ann e scolaire.

Le budget de fonctionnement pour cette ann e civile est de 6747  (soit 39  par enfant) et le budget d'investissement pour renouveler les vieux ordinateurs de la salle des ma tres est de 2000 .

Une dotation pour financer l'achat d'un TNI sera   l' tude en commission municipale dans les semaines   venir.

Enfin, la mairie offrira un dictionnaire   chaque enfant de GS pour son passage en CP, d'un montant de 797.50 .

• La coopérative scolaire

Les comptes de coopérative scolaire doivent être vérifiés annuellement, nous avons oublié de le faire pour le 1^{er} conseil d'école, cela est chose faite, le bilan financier a été vérifié par Mmes Garonne et Olive.

Au 31 août 2022, le solde était de 7707.79€.

L'an passé, le total des produits s'élevait à 7320.45€ (dont 1700€ de subvention municipale et 1000€ reçus par l'AAPEEM que nous remercions toutes deux) et les dépenses s'élevaient à 6177.66€ (dont 1000€ pour un spectacle, 1517€ pour les entrées aux lieux de sorties et 1646€ pour les transports divers).

• Projets pédagogiques

Depuis novembre, nous avons vécu quelques temps forts à l'école et en avons d'autres de prévus.

Le père Noël est venu le vendredi 16 décembre pour amener les cadeaux aux classes et nous avons proposé un goûter aux enfants.

Le 10 mars, les enfants et adultes de l'école sont venus costumés et après un passage animé en élémentaire, des rondes musicales et un lancer de confettis, les enfants ont bien goûté les crêpes et boissons fournies par les parents.

Les élèves de Mme Michaux ont assisté le 5 avril à une démonstration d'un meunier en lien avec *la petite poule rousse*. D'ailleurs, nous sommes en pleines couvaisons au niveau des classes des grands et des PS-MS. Les MS de Mme Vauxion vivront la même expérience lors de la prochaine période.

Le vendredi 5 mai, toute l'école partira au zoo de la Flèche.

Le mercredi 16 mai, les MS-GS et GS participeront à la course longue avec les élèves d'élémentaire.

Le mercredi 7 juin, un apiculteur amateur viendra faire une présentation de son métier auprès des GS de Mmes Michaux et Giraudier.

D'autres sorties sont prévues sans date fixe : Mme Vauxion réfléchit à une sortie avec sa classe, 4 classes incluant les PS et la classe de Mme Michaux iraient visiter une chèvrerie à Nouzilly et toute l'école se rendra au cinéma le Balzac à Château-Renault (ou au cinéma de Monnaie, en attente de la réponse de Mme Pilon, adjointe à la Culture) pour assister à la projection du film *Bonjour le Monde*.

3. Hygiène et sécurité établissement (Exercices incendie, PPMS)

Un exercice PPMS alerte intrusion a eu lieu le 13 décembre 2022 et un PPMS confinement et évacuation a eu lieu le mercredi 8 février 2023.

Tout s'est très bien passé et les élèves sont restés très calmes et apaisés.

- Concernant le PPMS alerte intrusion, des éléments de vigilance ont été signalés à la mairie et plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer la sécurité : le portail n'est désormais plus déverrouillable depuis l'extérieur, des verrous ont été placés aux portes qui n'en avaient pas (voir s'il est possible de les mettre davantage en hauteur, certains enfants ont déjà tourné des verrous placés à des hauteurs atteignables par les enfants), mais il est toujours demandé de rajouter un verrou dans le cagibi de Mme Vauxion.

- Pour le deuxième PPMS, nous devons faire semblant d'évacuer les classes suite à la montée des eaux de la Choisille. Toute la communication s'est faite par écrit.

Le moment s'est bien passé, Mme Giraudier ne voulait pas savoir quand aurait eu lieu l'exercice afin de tester l'efficacité du dispositif et se trouvait en exercice en classe. Nous avons repéré les points à revoir, notamment prévoir un plan B pour gérer la situation (les deux services civiques qui avaient un rôle prédominant dans la gestion de la crise étaient toutes deux absentes, donc Mme Giraudier a dû gérer la situation en même temps que sa classe – gérée par moments par Laurence, présente heureusement à ce moment-là...).

Un exercice incendie aura lieu le mercredi 12 avril et un dernier en juin.

ADDENDUM : L'évacuation incendie s'est déroulée sans encombre en 3'23 (la dernière classe mettant toujours du temps à rejoindre le lieu de ralliement compte-tenu du trajet à effectuer).

4. Relation école/famille

• **Climat scolaire :**

Les relations avec les parents d'école sont, à notre ressenti, très bonnes et cordiales. Nous sommes dans des échanges cordiaux et constructifs dans un respect mutuel. Les enseignantes aiment leurs élèves et le travail partagé avec les familles.

Cependant, entre octobre et février, 4 violentes agressions verbales ont été vécues par 3 enseignantes de l'école. Ceci est inacceptable ! Evidemment, elles ont eu lieu lors de l'accueil du matin, en présence des enfants et devant d'autres parents ; une fois l'agression passée, l'enseignante n'a pas d'autre choix que de retrouver ses élèves comme si de rien n'était pour faire son travail.

Nous avons décidé que toute nouvelle agression qui viendrait à avoir lieu à compter de ce jour, qu'il s'agisse de propos déplacés, de menaces, de diffamation, voire d'agression physique, ferait l'objet d'un fait établi pour atteinte aux personnes grâce auquel les autorités académiques seront informées et agiront pour protéger leurs agents dans l'exercice de leur fonction.

• **Liaison passerelle crèche Multi-accueil-PS :**

Trois temps d'accueil des futurs élèves de PS confiés à la crèche de Monnaie sont prévus d'ici à la fin de l'année. Ils auront lieu le mercredi 17 mai sur le temps de récréation et le 20 juin pour un temps d'atelier en classe. Une première visite a déjà eu lieu mardi 4 avril pendant laquelle ils ont visité l'école.

Une liaison passerelle aura lieu fin juin pour les GS rentrant en CP.

• **Fête de l'école :**

Elle aura lieu le samedi 1^{er} juillet aux écoles (spectacle des maternelles le matin dans la cour de l'élémentaire et repas et kermesse en maternelle). Nous remercions la Municipalité d'avoir opté pour ce lieu qui simplifie la gestion logistique de l'association des parents d'élèves, mais aussi la préparation sécurisée des enfants de maternelle.

5. Points divers :

• **Demandes de travaux :**

Nous avons listé les travaux plus ou moins urgents à réaliser sur l'école maternelle et ceux-ci se font en fonction des disponibilités des services techniques. Mme Giraudier a installé un panneau pour que toute personne de l'école y note des éléments à réparer, fixer etc, il est consultable à côté du bureau de direction par les services techniques.

Cependant, en urgence à prévoir, il y a le souci des canalisations bouchées, de plus en plus de toilettes ou urinoirs se bouchent quel que soit l'endroit de l'école, tout comme l'évier de Roselyne.

Il est également à noter que des fuites sont repérées dans la classe des MS-GS lors de temps pluvieux, des coulures se glissent à l'intérieur des locaux (salle 119).

Enfin de nombreux anti pince-doigts sont à changer car l'un des côtés au moins est détaché.

Il est demandé, en plus des demandes adressées lors du 1^{er} conseil d'école :

- de changer progressivement les urinoirs au profit de vraies toilettes
- d'installer un bac à sable protégé par une bâche pour empêcher les chats de venir le souiller.

Ainsi les enfants ne creuseront plus la terre mais se plairont à fouiller le sable.

- Ramener de l'ombre dans la cour avec l'installation d'une toile robuste au niveau du préau (côté cloche pour ne pas gêner le dortoir de Marinette à midi ou à la récréation de l'après-midi).

- Les vieux tapis en tissus du dojo sont encore abîmés.

Question des parents sur le cabanon :

- Une mise en conformité du cabanon peut-elle être envisageable pour éviter que les enfants se blessent avec des échardes ?

Il sera vu avec les services techniques s'il est possible de passer un coup de lasure (ou vernis) après un temps de ponçage des parois afin d'empêcher les échardes de se soulever.

• Les horaires :

Compte-tenu des retards tardifs le matin, nous avons choisi de nous montrer plus strictes quant à la fermeture du portail le matin. Celui-ci est ouvert de 8h35 à 8h45, heure à laquelle il se ferme.

Entendant l'appel à l'aide des parents ayant des enfants à la fois en maternelle et en élémentaire, ayant un service civique disponible à l'école, nous avons concédé d'ouvrir le portail situé entre les deux écoles le matin également aux mêmes horaires. S'il n'y a pas de service civique pour cause de maladie ou formation, ce portail restera clos.

Les parents ont beaucoup progressé dans le respect des horaires mais ce sont toujours les mêmes parents qui arrivent ou sortent en retard. Désormais, une fois le portail fermé et l'ATSEM + la service civique de retour en classe, le portail ne sera rouvert qu'à 8h55 par Mme Giraudier qui s'absentera de sa classe pour les derniers parents qui se trouveraient dans l'école : il sera inutile de solliciter les enseignantes habituellement dérangées pour cela, il faudra attendre au niveau du petit portail.

Des parents nous ont demandé à ouvrir le petit portail également le mercredi midi mais la réponse à cette requête sera négative. Les services civiques finissent de travailler à 11h45, elles ne peuvent donc pas assurer ce service. Nous avons également réfléchi à n'ouvrir que ce portail mais la concentration d'adultes et enfants serait trop importante (sans compter ceux de l'élémentaire).

A compter de la rentrée 2023, les parents d'enfants de PS qui souhaiteront récupérer leur enfant pour le temps de midi, pourront les ramener à 13h précisément, un membre du personnel de cantine viendra ouvrir.

A la rentrée de cette année, les horaires des petites classes ont été modifiés pour permettre un service de restauration scolaire décalé. Cependant, finissant 15 minutes plus tôt, cela empêche une deuxième rotation d'ateliers pour les PS et les MS. Serait-il possible de revenir à un service à 11h45 pour ces niveaux ? La question est en cours de réflexion.

Question des parents :

- Pourquoi l'école se termine à 15h45 et non à 16h30 comme c'est le cas pour beaucoup d'autres écoles ?

Tout simplement parce que dans la quasi-totalité des écoles, les élèves vivent une semaine à 4 jours. Ainsi, il y a 6 heures quotidiennes d'enseignement. Pour nous qui sommes à 4,5 jours, les 24 heures hebdomadaires d'enseignement sont réparties sur les 9 demies journées, et il est absurde de terminer aussi tard en vantant des semaines de travail allégées (donc où les enfants finiraient plus tôt). Voici pourquoi l'école termine à 15h45.

Questions sur le rythme scolaire :

- La semaine à 4 jours et demi peut-elle être revue ? Et sinon est-il prévu de revenir à la semaine de 4 jours comme les autres écoles d'Indre-et-Loire ?

Mme Léger est catégorique, le PEDT courant jusqu'en 2025, la décision municipale ne sera pas revue malgré la demande répétée des parents.

- Quel intérêt pédagogique apporte la semaine des 5 jours ?

Du point de vue enseignant, en maternelle, nous n'en voyons aucun. Certes, les enfants sont concentrés le mercredi matin mais le temps d'apprentissages trop court en après-midi (surtout chez les PS et MS) ne permet pas de confirmer le côté bénéfique d'un point de vue pédagogique.

Mme Giraudier fait un aparté en précisant que lorsqu'elles ne sont pas dispensées en distanciel, les formations des enseignants ont lieu les mercredis matins. Nous n'avons souvent pas d'autre choix que de choisir nos élèves faute de remplaçant prévu et ne pouvons pas assister aux formations prévues. Cela s'est produit le mercredi 22 mars, seules Mmes Laneau et Giraudier ont pu se rendre en formation et Mme Vauxion n'avait pas de remplaçant prévu. Nous ne savons qu'à la dernière minute ces informations-là et ne pouvons pas prévenir en avance les parents.

Ce souci de formations obligatoires auxquelles les enseignants ne peuvent pas se rendre les mercredis matins concernent malheureusement les quelques communes du département restées à 4.5 jours.

6. Questions des parents élus :

- Des parents nous ont posé des questions sur l'organisation et le déroulement de la surveillance lors des récréations ? Une maman propose de faire des groupes plus petits au vu du nombre important d'enfants.

Sur les 109.5 jours d'école et les 164 heures de récréation sur le temps scolaire, seuls 6 accidents scolaires ont eu lieu, incluant 3 bris de branches de lunettes sans dommage corporel, une entorse au pied, une blessure à l'arrière du crâne et une fracture au bras (sur le temps périscolaire).

Des bosses ont poussé sur les fronts et dès novembre, il a été demandé que toute bosse importante au front devait faire l'objet d'appel à la famille pour que les parents avisent de la suite à donner.

La surveillance est assurée par 2 enseignantes et une service civique en charge d'amener les enfants blessés auprès de leurs ATSEM pour des soins. Vu les coins et recoins, malgré notre vigilance et nos yeux bioniques, nous ne pouvons pas tout voir.

Nous intervenons dès que nécessaire, dès que nous constatons ou que des élèves nous font part de conflits.

En revanche, nous ne modifierons pas les services de récréation, dont le volume horaire est fixé par l'institution à 30 minutes, deux services sont assurés de 10h à 10h30 et de 10h30 à 11h. Si nous faisons 3 services, c'est plus d'1h30 passée dehors pour la service civique, et 1h de gêne pour Mme Vauxion et ses élèves dont la classe donne sur la cour.

- Serait-il possible de mettre une pancarte « interdiction de fumer » aux abords des écoles ?

Mme Léger rappelle que nous sommes sur le domaine public, nous ne pouvons pas interdire aux personnes de fumer aux abords de l'école même si cela relève du bon sens et du civisme de préserver les enfants et les non-fumeurs du tabagisme passif. Il en va de même pour les voitures dont le moteur reste allumé pour fournir du chauffage en attendant les ouvertures des portails.

Peut-être qu'un slogan « Merci de ne pas fumer aux abords de l'école » peut être apposé. A voir.

- Qu'est-il envisagé au niveau de la circulation du parking côté école maternelle ? Est-il prévu d'adapter le terrain à côté de l'école pour que les parents puissent se garer sans être dans la boue ?

Pour le parking du haut, la barrière sera mise en service en mai. Quant au terrain en boue aux abords de l'école maternelle, il est en cours d'achat par la mairie.

- Pourquoi le menu de la cantine n'est pas le même que celui indiqué sur le site « Clic & Miam » ?

Il y a toujours des problèmes d'approvisionnement. Avec les soucis de grève, il a été préféré de modifier certains repas.

Date du dernier conseil d'école :

- **Jeudi 22 juin à 18h00**

Mme Giraudier remercie les personnes présentes ce soir. Fin de la séance à 20h05.

La présidente,
Mme Giraudier